

FLASH INFO

CSE Sud est



APPRENTIS
D'AUTEUIL

Les élus alertent sur la perte de confiance des salariés envers la fondation et ses valeurs

Les élus remontent les inquiétudes des salariés envers la fondation et ses « valeurs ».

En effet, les derniers licenciements express de collaborateurs (autant cadres que non cadres) interpellent les salariés. Beaucoup disent que la fondation applique de moins en moins la bienveillance et la confiance envers ses salariés, - valeurs qu'elle est pourtant censée défendre -.

Les licenciements sont soudains, souvent sans application de l'échelle des sanctions prévue au règlement. Les licenciements sont quasi systématiquement prononcés pour faute grave, alors même que les motifs ne le sont pas toujours. Cela permet à la fondation d'économiser les indemnités (parfois très élevées) auxquelles les salariés auraient droit et les contraint à saisir le tribunal des prud'hommes pour espérer récupérer leur dû.

Les salariés (et les élus), sont inquiets de constater qu'à une vitesse fulgurante, tout le monde peut perdre son emploi sans forcément que les actes reprochés soient fondés ... L'employeur reste le seul maître du pouvoir disciplinaire, et cela se voit.

Les écrits anonymes de JMV continuent

Un courrier a de nouveau été envoyé à la direction de JMV ainsi qu'aux élus du CSE. Les élus déplorent la méthode.

Un nouveau courrier anonyme a été adressé à la direction de JMV ainsi qu'aux élus du CSE. Les élus regrettent cette méthode : l'écrit, dont la rédaction prête à confusion, évoque plusieurs situations qui se seraient produites au sein de JMV, mais son anonymat ne permet ni vérification ni traitement formel.

FO rappelle néanmoins comprendre que certains salariés puissent craindre d'éventuelles représailles lorsqu'ils souhaitent signaler des faits. Chaque salarié peut s'adresser en toute confiance à un élu FO pour faire remonter une situation dont il serait témoin. Lorsque cela s'avère nécessaire, l'anonymat peut être préservé avec l'appui de l'inspection du travail.

Notre ligne reste la même : confiance, transparence et protection des salariés. Dès lors que des faits sont rapportés de manière recevable, une enquête peut être menée et les signalements ne restent jamais sans suite lorsqu'ils sont avérés. La direction a indiqué avoir déposé plainte et une enquête de gendarmerie est en cours.

Rencontre avec le département des Alpes Maritimes

Le DR a rencontré la direction enfance/famille des Alpes-Maritimes pour voir s'il existait une possibilité de renforcer la présence des AA dans les Alpes-Maritimes. Actuellement s'y trouve le Pôle Formation Insertion et la fondation y a un très bon accueil. La direction souhaite poursuivre les échanges pour voir si le département est éventuellement prêt à travailler avec nous sur des projets de développement autour de la protection de l'enfance dans le 06.

Flash rédigé par Anne Botta, déléguée syndicale centrale adjointe Force Ouvrière



Ecouter - Défendre - Négocier - Conseiller



Contact région - Christelle Poquet
foaa.christellepoquet@gmail.com